

**FORMATION** La campagne pour l'initiative sur les bourses d'études est lancée. L'Union des étudiants veut assurer l'égalité de traitement en confiant à la Confédération l'aide à la formation.

## L'équité pas soluble dans le fédéralisme



BERNE  
CHRISTIANE IMSAND

C'est un constat: la chance d'obtenir une bourse d'études dépend, aujourd'hui, bien plus du canton de résidence des parents que de leur situation personnelle. Le jeune Vaudois ou Jurassien peut davantage espérer en décrocher une que l'étudiant thurgovien ou glaronais.

L'Union des étudiants de Suisse (Unes) veut remédier à cette inégalité de traitement. Elle a lancé, hier, la campagne en faveur de son initiative qui exige, d'une part, que le système soit harmonisé sur le plan national, d'autre part, que le montant des bourses soit revalorisé. Le peuple et les cantons se prononceront le 14 juin.

Aujourd'hui, 75% des étudiants travaillent à côté de leur formation. «Le but n'est pas qu'ils n'aient plus besoin de travailler pour financer leurs études», explique Lea Oberholzer, membre de la direction de l'Unes. «La bourse doit compléter le soutien financier des parents et le produit d'une activité rémunérée, afin de garantir un accès équitable à la formation.»

### La proportion stagne

En 2012, moins de 8% des personnes en formation postobligatoire ont bénéficié d'une bourse. «Dans ces conditions, il n'y a rien



Les jeunes étudiants suisses ont lancé, hier, la campagne en faveur de leur initiative pour une harmonisation des bourses d'études. KEYSTONE

d'étonnant à ce que l'objectif d'égalité des chances ne soit pas atteint», note le conseiller national Mathias Reynard (PS, VS). «Depuis plusieurs décennies, la proportion d'étudiants parmi les enfants d'ouvriers stagne autour de cinq pour cent.»

Les Chambres fédérales reconnaissent le problème, mais elles ne sont pas disposées à emprunter la voie dessinée par l'initiative. Ne voulant pas toucher aux compétences cantonales, elles se reposent sur le concordat intercantonal qui vise à harmoniser les pratiques et fixe des standards minimaux. La majorité parlementaire a choisi d'appuyer cette démarche, en décidant que seuls les cantons qui respecteraient certaines dispositions du concordat pourraient prétendre aux subventions fédérales.

«Nous avons placé beaucoup d'espoirs dans ce contre-projet indirect élaboré en commission», souligne Mathias Reynard. «Le

plénum l'a malheureusement vidée de sa substance en écartant les mécanismes favorisant une harmonisation matérielle. Il n'a pas davantage voulu d'une augmentation des moyens fédéraux.»

### «De vraies solutions»

L'initiative de l'Unes ne concerne pas que les étudiants qui suivent la voie académique. Elle s'adresse aussi à ceux qui suivent une filière professionnelle supérieure. Cela lui vaut le soutien des syndicats. «Telle qu'elle est conçue aujourd'hui, la répartition des moyens financiers renforce les inégalités entre la voie professionnelle et la voie académique», affirme Véronique Polito, secrétaire centrale de l'Union syndi-

cale suisse. «L'initiative sur les bourses a le mérite de mettre ce problème sur la table et de proposer de vraies solutions.»

Celles-ci ont un prix. Selon les adversaires du projet, l'initiative coûterait près de 500 millions de francs par an. D'après les initiants, elle coûterait seulement 120 millions de francs de plus que le concordat, une fois celui-ci entièrement mis en œuvre. Pour Mathias Reynard, il ne faut pas se focaliser sur ce problème financier. «La formation n'est pas un coût, c'est un investissement dans l'avenir de notre pays. Le manque de personnel qualifié nous coûte chaque année plusieurs milliards de francs.»

## ABSINTHE Nouvelle demande d'IGP au Val-de-Travers

L'interprofession de l'absinthe va déposer une nouvelle demande d'indication géographique protégée (IGP) à l'Office fédéral de l'agriculture (Ofag). Elle cible cette fois la dénomination «Absinthe du Val-de-Travers», renonçant aux intitulés «Fée verte» et «La Bleue».

Parmi les plantes utilisées, la grande et la petite absinthe devront provenir du Val-de-Travers (NE). L'Association interprofessionnelle va modifier en ce sens son cahier des charges, comme décidé, mercredi soir, par une majorité de ses membres réunis en assemblée générale.

Toutefois, les distillateurs qui ne souhaitent pas suivre le cahier des charges auront le choix de produire une absinthe selon les dispositions fédérales en vigueur, a précisé le comité de l'association.

L'Ofag avait confirmé, en 2012, l'IGP des dénominations «Absinthe», «Fée verte» et «La Bleue». Il avait écarté des dizaines d'oppositions à cet enregistrement, car il estimait que le breuvage était traditionnellement associé au Val-de-Travers et que cette région en avait fait la réputation.

### Recours suisses, français, allemands...

Mais, en 2014, le Tribunal administratif fédéral a désavoué l'Ofag. Les juges de Saint-Gall ont admis des recours émanant de Suisse, de France et d'Allemagne. Selon eux, ces dénominations se rapportent à un type de produit, quelle que soit sa provenance, et il n'est pas possible de les réserver à une seule région. ● ATS



Parmi les plantes utilisées, la grande et la petite absinthe devront provenir du Val-de-Travers. ARCHIVES DAVID MARCHON

« La formation n'est pas un coût, c'est un investissement dans l'avenir de notre pays. »

MATHIAS REYNARD CONSEILLER NATIONAL (PS, VS)

**FRANC FORT** Pour 650 employés, la semaine passera de 40 à 43 heures.

## Ruag augmente le temps de travail

L'entreprise d'armement Ruag augmente, dès aujourd'hui, le temps de travail hebdomadaire pour 650 de ses 4400 employés en Suisse. La semaine passera de 40 à 43 heures. Elle invoque des désavantages concurrentiels liés à la levée du cours plancher du franc par rapport à l'euro.

Les secteurs d'exportation sont les premiers visés, a indiqué, hier, le groupe, propriété de la Confédération. La mesure a été prise d'entente avec les représentants des travailleurs.

Elle vaut pour les collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques, à l'exception des apprentis, des femmes enceintes et des femmes qui allaitent leur bébé. Elle est en vigueur jusqu'à la fin 2015.

La hausse du travail hebdomadaire pour le même salaire concerne différents domaines, en particulier les unités d'affaires Land Systems, Division Defence et celle pour la conduite des opérations.

Les seules mesures prises jusqu'ici, comme l'optimisation des processus, n'ont pas suffi à compenser les désavantages de la surévaluation du franc, argumente l'entreprise. La situation pour Ruag a encore empiré avec la chute des prix sur le marché mondial des matières premières pour le secteur du recyclage.

### Délocalisations à l'examen

Le groupe avait déjà pris des mesures d'économie au début de l'année et annoncé la fermeture des sites de Brunnen (SZ), Hombrechtikon (ZH) et Mägenwil (AG) de manière échelonnée à partir de la fin de 2015 et 2017. Au total, 160 places de travail sont concernées. Les employés de ces sites devront changer de lieu de travail.

Le franc fort frappe de plein fouet Ruag, a indiqué son chef Urs Breitmeier dans une interview à la «Weltwoche». Le groupe exporte pour près de 400 mil-

lions de francs. Ce volet d'affaires a renchéri maintenant de près de 20 pour cent. C'est pourquoi la firme examine la possibilité de délocaliser certaines étapes de production.

### Le regard tourné vers l'espace

Ruag doit aussi compter avec un marché intérieur en berne. La part des commandes de l'armée suisse a chuté, depuis 1999, de 800 millions à 500 millions de francs. A l'étranger, le patron du groupe voit surtout un potentiel de croissance dans l'industrie aéronautique de l'espace, dans la munition de petit calibre aux Etats-Unis et dans l'armement en Asie-Pacifique et au Proche-Orient.

En Europe, Ruag est bien représenté dans l'industrie aéronautique. Le groupe apporte notamment son savoir-faire pour l'Airbus 320, pour lequel il livre chaque mois 50 modules dans la phase finale du montage. ● ATS

### LOTTERIE

#### Près de 25 millions gagnés à Neuchâtel

24 743 966 fr. 65! C'est la somme record gagnée à Swiss Loto par un joueur dont la grille a été validée dans la région de Neuchâtel. L'heureux gagnant est le seul joueur à avoir trouvé la combinaison exacte du tirage du mercredi 29 avril et décroche le plus gros gain remporté sur le sol romand depuis la création du jeu en 1970. L'heureux gagnant pulvérise ainsi l'ancien record romand de 19,1 millions, dans le canton de Genève, en septembre 2009. Rappelons que le plus gros gain de l'histoire de ce jeu opéré conjointement par la Loterie Romande (cantons romands) et Swissloto (cantons alémaniques et Tessin) se monte à 48,6 millions de francs, le 23 août 2014. ● ATS

### AGRICULTURE

#### Les poules pullulent en Suisse

Le nombre de volailles continue à augmenter en Suisse. Près de 10,7 millions de ces oiseaux ont ainsi caqueté en 2014, soit 74% de plus que l'année précédente. Après une période de... vaches maigres, le nombre de bovins et de porcs a lui à nouveau augmenté. Le pays a juste connu un bref recul en 2006, en raison de la grippe aviaire. La Suisse affiche ainsi un taux élevé d'autosuffisance de 57% concernant la production d'œufs et de 55% pour la viande de volaille. Le cheptel bovin total a de son côté crû pour la première fois depuis 2009, se situant à 1,57 million (+0,9%). Le nombre de vaches a augmenté de 0,6% et s'élève à 707 500. Idem pour les porcs: avec 1,51 million, leur nombre est en hausse pour la première fois depuis 2010. ● ATS